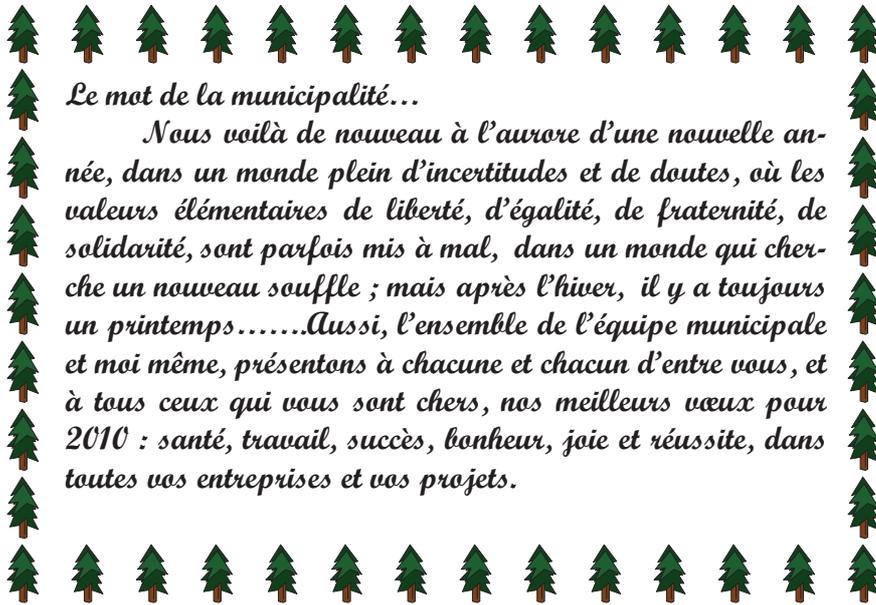




L'Echo Payrignacois



Le mot de la municipalité...

Nous voilà de nouveau à l'aurore d'une nouvelle année, dans un monde plein d'incertitudes et de doutes, où les valeurs élémentaires de liberté, d'égalité, de fraternité, de solidarité, sont parfois mis à mal, dans un monde qui cherche un nouveau souffle ; mais après l'hiver, il y a toujours un printemps.....Aussi, l'ensemble de l'équipe municipale et moi même, présentons à chacune et chacun d'entre vous, et à tous ceux qui vous sont chers, nos meilleurs vœux pour 2010 : santé, travail, succès, bonheur, joie et réussite, dans toutes vos entreprises et vos projets.

Le carnet d'adresses

Notre restaurant :

- ⇒ « La Marcillande » :
- ⇒ Tel. : 05.65.41.69.01

Notre kiné :

- Gîte 02 « Le Moulinou »
- Carl Soenen :
- Tel. : 05.65.37.44.61

Point Pizza :

PIZZA BELLUNO, tous les lundis soir sur la place de l'école, vous proposera ses pizzas à emporter. Commande et réservation : Tel. : 06.08.35.78.46

Les taxis de la Bouriane :

Transports médicalisés et privés sont à votre disposition, jour et nuit
Tél. : 05.65.41.17.57

Avis d'information

La commune de Payrignac a, par délibération du 14 décembre 2009, délégué par affermage, la gestion de son service public d'eau potable, à la société SAUR, à compter du 1er janvier 2010, pour une durée de 10 ans.

Pensée du jour :

« Quand le dernier arbre sera abattu, la dernière rivière empoisonnée, le dernier poisson pêché, alors vous découvrirez que l'argent ne se mange pas ».

proverbe in-

Rappel mail mairie :
mairie.payrignac@wanadoo.fr

.....INFOS.....INFOS.....

Les horaires d'ouverture au public, du secrétariat, sont :

Du lundi au vendredi
de 8h à 12h

Permanence du Maire :

Chaque vendredi, de 10h à 12h

Les bases...c'est le « socle »

Voilà qu'on dépoussière !

Le décret n° 48-1881 du 10 décembre 1948, déterminant le prix de base au mètre carré des locaux d'habitation ou à usage professionnel, est modifié par le décret n° 2009-1082 du 1er septembre 2009, et fixe le nouveau prix de base de la valeur locative mensuelle des locaux d'habitation ou à usage professionnel, à compter du 1er juillet 2009.

Par ailleurs, le taux de majoration prévu par l'article 34 de la loi n° 48-1360 du 1er septembre 1948 et applicable aux loyers payés pendant la période précédente, est fixé à 3% à compter du 1er juillet 2009.

Nos joies.....Nos peines

Mariage : le 04 juillet 2009 :

Claude Louis GREGOIRE et Marlène Jeanette FELICIAN

Décès :

Georges Clément Labrande :

le 15 octobre 2009

Jean-Michel Chabert :

Le 18 décembre 2009

Maurice Chabert

Le 31 décembre 2009





La chronique des écoliers

Année 1, n° 1
Date de parution

Texte écrit par les CP/ CE1/CE2 :

Nous sommes partis en classe urbaine à Toulouse, du mercredi 14 au vendredi 16 octobre.

le premier jour, nous sommes allés à la Cité de l'Espace.

Le deuxième jour, nous avons pris le métro, pour visiter le centre ville et le Muséum d'Histoire Naturelle. Le troisième jour, nous sommes allés visiter l'aéroport, mais malheureusement, nous n'avons pas pu faire notre balade en péniche sur la Garonne, à cause des manifestations des agriculteurs. Nous avons adoré notre voyage et nous espérons en refaire un l'année prochaine.

Depuis notre retour, nous travaillons sur la ville : nous préparons une exposition d'arts plastiques, un CD avec nos textes et nos photos sur le voyage, un spectacle musical avec chants et percussions.

Ces travaux seront présentés aux parents et à tous ceux qui le souhaitent, **le 09 février 2010, à partir de 18 heures à l'école de Payrignac.**



Texte écrit par les CM1/ CM2 :

Nous sommes allés à Toulouse du 14 au 16 octobre 2009. Nous avons dormi au domaine d'Ariane (un centre d'hébergement).

Le premier jour, nous avons visité la Cité de l'Espace : nous avons observé la fusée Ariane 5, une maquette solaire avec des planètes et le soleil, la station Mir, des films en 3D et des portes de l'infini.

Le deuxième jour, le matin, nous sommes allés au Muséum d'Histoire Naturelle. Nous avons dessiné des fossiles et des squelettes et vu des animaux empaillés. Nous avons vécu un séisme sur une plaque qui bougeait et nous avons regardé des volcans sur un écran.

Le troisième jour, le matin, nous sommes allés à l'aéroport. Nous l'avons visité en bus. Le guide nous a expliqué les différentes parties d'un avion, le décollage et l'atterrissage.

Nous allons faire un spectacle en février sur le thème de la ville : chants sur la ville, rythmes sur des bidons, exposition d'arts plastique, une présentation du CD du voyage.

Nous avons hâte de repartir, car ce voyage nous a beaucoup plu!

École et Avenir...

L'école, c'est la vie du village, c'est aussi son avenir. Payrignac a, grâce à des actions volontaires des élus (cantine, ramassage à la carte, équipement informatique suffisant) et à la confiance des parents d'élèves de la commune, préservé jusqu'à ce jour une école à 2 classes, assurant aux jeunes payrignacois, un enseignement de qualité qui n'a rien à envier à des structures plus importantes, voire parfois même sans doute, une plus grande personnalisation de l'enseignement.

Mais voilà que l'horizon s'assombrit, car si pour la rentrée 2010, nous savons que nous pourrions compter sur des nouveaux venus pour compenser les départs en 6ème, les informations sur la démographie communale et scolaire dont nous disposons pour 2011 (10 départs, 02 arrivées) et 2012 (10 départs, 02 arrivées), nous donne un effectif fortement déficitaire, aussi, si nous voulons pérenniser notre école, il va falloir s'assurer la venue à l'école du bourg, de tous les enfants domiciliés sur la commune et même peut être faire des sourires « aguicheurs » aux parents d'enfants résidant à la périphérie de nos « frontières ».

Il est à craindre la fermeture d'une classe, si l'école de Payrignac passe à « l'orange clignotant », une année, sur les tableaux de l'Inspection d'Académie, et par conséquent, la mort de l'école, alors que les années qui viennent ensuite, vont amener un joli lot de bambins.

Le Maire



Le goûter de Noël.....à l'école

Les réalisationsen photos



Accès à la salle socioculturelle.
Travaux réalisés par les employés communaux



Réalisation d'un préau abritant l'algé-co servant de salle de classe, effectuée par l'entreprise Laval-Tourret.



Une chaussée toute neuve au lotissement « le Champ »,
Travaux réalisés par l'entreprise Quenouille.



Plan Local d'Urbanisme



A l'aube de cette nouvelle année, la démarche initiée pour « transformer » notre obsolète P.O.S. en P.L.U. (plan local d'urbanisme), entre dans une phase active.

Avec l'aide précieuse de la D.D.E.A., l'élaboration du cahier des charges va permettre, par la procédure de marché d'appel d'offres, de choisir un bureau d'études et en suivant, de réaliser le P. A.D.D. (projet d'aménagement et de développement durable), de la commune pour les 10 ans à venir.

Projet qui, en s'appuyant sur l'évolution des dernières décennies, compte tenu des changements intervenus dans le monde agricole, et également en ayant pour objectif un développement harmonieux de notre environnement :

- devra répondre aux attentes des habitants présents et futurs de notre commune ;
- devra aussi réserver des zones pour l'agriculture de demain (raisonnée et bio),

- protéger des espaces naturels, prévoir des zones d'activités,

- Organiser et réglementer l'urbanisation de notre commune avec un recentrage autour du bourg et des hameaux, de manière à préserver au mieux le territoire, en utilisant de façon rationnelle et économique les réseaux existants (voirie, eau, électricité).

Dans ce cadre, l'étude devra intégrer l'adaptation des constructions à venir, aux possibilités d'optimiser l'usage des énergies renouvelables, et prévoir également de faciliter l'accès à l'indépendance des jeunes, en intégrant des logements à loyers modérés et aussi de favoriser la mixité sociale.

En cours d'élaboration, des réunions d'information et de concertation, seront organisées avec l'ensemble de la population.

L. Lafage

Des nouvelles du stade

Nous voici arrivés à la mi-saison 2009/2010 et l'occasion est venue de tirer un premier bilan pur nos jeunes footballeurs.

Si la première partie du championnat s'avère satisfaisante pour les deux équipes, malgré des débuts difficiles, le groupe fanion, il n'en est pas de même pour les tours de coupe où nos joueurs n'ont guère brillé, à l'image de l'équipe première, pourtant détentrice de la coupe Laville l'an dernier, mais défaite au 1er tour, sur le terrain de Saint Paul de Loubressac, face à un adversaire largement à leur portée, mais encore fallait-il vouloir s'imposer, l'équipe réserve, elle, malgré sa combativité, a dû s'incliner logiquement devant un Bouriane FC largement rajeuni pour l'occasion.

Voilà ce qui en est pour l'instant, sur le plan sportif. Quand à la gestion du club, il est à noter qu'une part importante sera consacrée à la sponsoring, avec l'installation de panneaux publicitaires autour du stade, et nous profitons de cette tribune pour signaler à tout commerçant et artisan intéressé par ce concept de prendre contact avec le président du club Mr Francis Peulet (tel: 05.65.41.15.08)

Au bout de ces quelques lignes, il est temps pour les dirigeants et joueurs de l'U.S.P., de souhaiter à toutes et à tous, de très bonnes fêtes et une bonne année 2010.

jacky Gaussinel



Continuité et changement

Le 18 décembre 2009, le Tennis Club Payrignacois a tenu son assemblée générale.

Patrick Routhieau, qui a assuré avec efficacité la présidence du club, pendant de longues années, a souhaité « reprendre sa liberté ».

Nous le remercions du travail accompli et sommes assurés qu'avec le nouveau bureau, le club va poursuivre son essor.

Composition du bureau :

Président : François Prêcheur

Trésorière : Anne Prêcheur

Secrétaire : Alain Griffé

P.s.: Les recettes de l'activité 2009 sont en augmentation de plus de 5 % par rapport à 2008.

L Lafage

Amérique et Visons

Suite à un acte de malveillance, envers un élevage de visons d'Amérique, dans une exploitation dans le département voisin de la Dordogne, plusieurs milliers d'animaux se sont retrouvés lâchés dans la nature.

Le vison d'Amérique, plus gros que le vison d'Europe, représente une menace pour la survie de l'espèce de ce dernier.

Il est important que la totalité de ces animaux soit capturée ; pour cela, une entreprise agréée dans le piégeage de ces animaux parcourt la région et est à notre écoute au : 06.07.51.63.16

En cas de « rencontre » avec l'un de ces animaux, prière de le signaler à cette entreprise ou à la mairie.

A l'intention des personnes susceptibles d'abattre un de ces animaux, nous recommandons de bien s'assurer qu'il s'agit bien d'un vison d'Amérique, car notre espèce endémique déjà très fragilisée, n'a nul besoin que nous supprimions quelques sujets.

Le vison d'Amérique est plus gros que le vison d'Europe, et se distingue principalement par l'absence de marque claire sur la lèvre supérieure. Le vison d'Europe est protégé en France, tandis que le vison d'Amérique est sur la liste des espèces susceptibles d'être classées nuisibles, par arrêté ministériel en date du 30 septembre 1988.



Recensement agricole

Dans le cadre de la réglementation statistique de l'Union Européenne, et sur recommandation de la FAO (Food and Agriculture Organization), la Direction Régionale de l'Alimentation de l'agriculture et de la Forêt, organise pendant la période allant de septembre 2010 au 30 avril 2011, un recensement de la situation de l'évolution des productions agricoles sur l'ensemble du territoire. C'est une opération statistique de collecte, traitement et diffusion de données sur la structure du secteur agricole couvrant la totalité de chaque pays. Il consiste à recueillir des données sur la taille des exploitations agricoles, le régime foncier, l'utilisation des terres, les superficies récoltées, l'irrigation, le cheptel, les actifs, la main d'oeuvre et les autres facteurs de production agricole.

C'est une photographie complète et détaillée de l'agriculture.

Une centaine de pays avait participé à la campagne de recensement en 2000, représentant 84 % de la population mondiale. Ces chiffres devraient augmenter pour le recensement 2010.

Le Maire

La vie associative

L'association 7 aprem a vu le jour à Payrignac, il y a maintenant 10 ans. 25 personnes sont inscrites actuellement dans notre village ; les cours ont lieu tous les lundis après-midi de 14h30 à 18h30, suivis d'un cours de « nu », les 1er et 3ème lundi de chaque mois, de 18h30 à 20h30.

Une grande exposition a eu lieu à Sarlat, salle de l'Evêché, pour fêter ces 10 années, réunissant tous les ateliers du Lot et de la Dordogne. 9 ateliers étaient représentés. 52 exposants, 300 tableaux accrochés, un vrai régal pour les yeux, une chaleur et une convivialité ont réuni tous ces adhérents.

Merci Robert Gratte d'avoir réussi cela!!!

Merci à notre maire de nous avoir honoré de sa présence, le jour du vernissage.

M. Modolo



Œuvre réalisée par Robert Gratte

Action jeunesse

en Pays Bourian

Depuis mi-juillet 2009, la CCQB a recruté Céline Stralen, coordinatrice jeunesse sur son territoire.

Ses missions se concentrent sur la définition d'une politique jeunesse, avec la mise en place d'activités artistiques, culturelles et sportives à destination des 11/18 ans.

La volonté de la communauté de communes est d'établir des partenariats locaux afin de dessiner une cohérence sur les actions jeunesse et de favoriser les échanges avec les différents services dont le territoire Quercy Bourian.

A titre d'exemple, voici les différentes actions déjà conduites par Céline Stralen :

- Le dimanche 25 octobre : 1ères initiatives jeunesse Quercy Bouriane à Saint Projet où le conseil municipal junior a pu témoigner des actions réalisées et des projets à venir. Jan Bosteen, musicien de St Germain a pu se produire devant un public séduit et ravi par son talent musical.

Cet événement nous a permis de constater que la jeunesse est non seulement dynamique mais aussi qu'elle s'organise, il faut donc la valoriser et lui donner les moyens de s'épanouir sur notre territoire.

Les 30, 31 octobre et 1er novembre : forum national jeunesse à Montpellier où 3 jeunes de Peyrilles et St Germain du Bel air ont été sélectionnés afin de témoigner de leurs projets auprès de jeunes, d'horizons et de parcours différents.

Le samedi 28 novembre : Sortie à Toulouse grâce à un projet monté et porté par 6 peyrilloises : au programme : festival du court métrage lycéen à la cinémathèque de Toulouse, déambulation et découverte de la ville, shopping, dîner dans un restaurant argentin et concerts aux pavillons sauvages.

Les actions à venir :

Loisirs jeunesse : programme du 19 au 24 décembre 2009 à destination des 11/18 ans avec des sorties culturelles, des concerts, des tournois sportifs, des ateliers artistiques : Programme détaillé et inscriptions à la CCQB à partir de mercredi 09 décembre 2009.

Vacances de février : Séjour ski pour les 11/18 ans, la 2ème semaine des vacances avec un chantier jeune.

Nous travaillerons également sur le bénévolat courant mars 2010, notamment sur les festivals de « Gindou cinéma » et « Africajarc » afin de favoriser les rencontres avec les artistes.

La responsable jeunesse interviendra également dans l'enceinte de la cité scolaire et propose des ateliers jeux pour les collégiens et lycéens, des jeux d'expressions théâtrales ainsi qu'un accompagnement des projets et initiatives jeunesse au sein de la maison des lycéens.

Des ateliers de danse contemporaine avec l'association « fait et gestes » sont en pleines réflexions, ce projet sera proposé à l'ensemble des collégiens et lycéens de la cité scolaire de Gourdon, pendant leur pause méridienne, ou en fin de journée, avec un projet de création artistique en fin d'année.

Le secteur jeunesse de la CCQB, c'est aussi un accompagnement des projets jeunes à l'année : Montage de séjour et mini-séjours, sorties culturelles, organisation de tournois sportifs, chantiers internationaux, organisation de stages de danse et d'ateliers artistiques.

L'objectif de cet accompagnement est de rendre les jeunes acteurs de leurs loisirs et de leur donner les outils nécessaires afin de rendre leurs projets « réalisables ».

Chaque samedi, Céline Stralen propose un accompagnement sur les projets et actions des jeunes, notamment sur les communes de St Projet et de Peyrilles.

Un projet d'atelier théâtre forum, sera mis en place, dès janvier 2010, avec des jeunes âgés entre 16 et 20 ans, dans l'enceinte de la mairie de Peyrilles. Cet atelier sera ouvert à l'ensemble des jeunes de la CCQB.

Un site dédié à la jeunesse sera mis en ligne fin janvier 2010 et s'intitulera « Cap'jeunes » ; il résulte d'un travail conduit par Quentin Pagès de Peyrilles. Cet outil permettra de regrouper toutes les informations jeunesse concernant les projets à venir, les programmes pendant les petites et grandes vacances scolaires, les réunions de préparations pour le contenu des sorties, les projets solidaires et internationaux.

N'hésitez pas à contacter Céline Stralen, afin de lui évoquer tous vos projets ou bien tout simplement pour être informé des activités et loisirs prévus pour les 11/18 ans.

Céline Stralen, responsable jeunesse, CCQB, rue du Cardinal Farinié 46300 Gourdon

Tél. : 05.65.37.23.70

Ou : 06.79.61.87.00

Mail : cs.jeunessecqb@gmail.com

Journée éco-citoyenne

La première journée éco-citoyenne de Payrignac, s'est déroulée le dimanche 27 septembre sur les berges du plan d'eau, par un temps idéal, condition sine qua non à la réussite d'une telle entreprise.

Cette journée, placée sous le signe de la sensibilisation et de la découverte de l'éco-citoyenneté, a offert la possibilité au public d'échanger des points de vue, de dialoguer avec les exposants et de participer aux animations proposées.

Ace titre, nombreux sont ceux qui sont allés au-delà du simple contact marchand-client, en cherchant à comprendre ce qui animait ces femmes et hommes dans leur quête d'une vie différente.

Les visiteurs, venus en nombre croissant tout au long de la journée, ont eu l'occasion de se restaurer avec des produits bio avec pas moins de quatre stands différents. Prés de quatre vingt personnes, profitant d'un soleil généreux, ont ainsi pris place, pour le déjeuner, autour des tables disséminées sur le site ou sur une pente douce à l'ombre des peupliers.

Jeunes et moins jeunes se sont invités aux activités animées par des passionnés : cirque, fabrication d'instruments de musique, vannerie, fabrication du pain.

La buvette, lieu convivial s'il en est, a permis à tous de venir déguster des produits bio : café, sirop, thé, vin et bière. Elle fut même une zone privilégiée pour la naissance de débats improvisés entre visiteurs sur nos habitudes de consommation et nos modes de vie « conventionnels » qui venaient comme en écho aux débats de la programmation, à savoir : la décroissance, les AMAP (aide au maintien de l'agriculture paysanne), l'action de l'association « terre de liens ».

Ces mêmes débats qui ont attiré une foule modérée le matin (les AMAP) mais plus dense et plus animée l'après midi avec le second débat sur les AMAP et une ébauche de présentation de l'esprit « décroissance ».

Les stands, variés, ont permis au public de découvrir les étapes de fabrication d'une yourte, celle de la réalisation de produits de vannerie, les produits sains pour la construction et l'isolation d'une maison, les techniques pour la construction terre-paille, celles de la culture maraîchère en traction animale, etc.

Cette journée fut également l'occasion de rencontrer des citoyens engagés, représentants d'associations, qui oeuvrent pour plus d'équité, de solidarité, de bon sens économique et ce, à travers une éthique écologique exemplaire :

centrale d'achat de produits écologiques et biologiques ; récupération, valorisation et revente de matériel trouvé en déchetterie ; gestion sensée de l'eau : récupération et traitement par filtrage végétal des eaux usées en circuit autonome, économie d'eau à tous les niveaux de son utilisation, etc...

Le public était accueilli au début du site par d'étranges oiseaux multicolores posés le long des berges, sur leurs pilotis de bois, merveilles d'imagination, œuvres de recyclage d'une jeune sculpteur de 75 ans. On pouvait reconnaître en s'approchant, ici un cintre qui faisait office de tête, là, une pelle qui représentait des ailes, etc...

Pendant cette journée, des musiciens de passage se sont invités à l'espace scénique –où ils ont été chaleureusement accueillis– pour quelques sessions de qualité. Le concert du soir qui a conclu parfaitement cette belle journée – et ce, bien que l'apéro n'ai accueilli qu'un nombre modéré de personnes – propulsa pendant presque 2h, bien au-delà des premières brumes du lac et des pechs rougeoyants de la commune, l'énergie de ces artistes et les salves harmonieuses de leurs instruments, heureux de la réussite de cet événement. Cette manifestation, qui en appellera peut être d'autres, nous l'espérons, fut un véritable succès malgré une campagne d'affichage limitée mais grâce en partie à un bouche à oreille efficace, un soleil radieux et un plaisir palpable émanant de tous, exposants comme visiteurs.

C. Sicard

Puits et forages À usage domestique

Depuis le 1er janvier 2009, tout particulier utilisant ou souhaitant réaliser un ouvrage de prélèvement d'eau souterraine (puits ou forage) à des fins d'usage domestique, doit déclarer cet ouvrage ou son projet, en mairie (articles L 2224-9 et R 2224-22 et suivants du CGCT).

Qu'est ce qu'un forage à usage domestique ?

Selon le décret n° 2008-652 du 2 juillet 2008, il s'agit d'un puits ou forage destiné à prélever une eau nécessaire aux besoins usuels d'une famille, c'est à dire :

- Les prélèvements et les rejets destinés exclusivement à la satisfaction des besoins des personnes physiques propriétaires ou locataires des installations et de ceux des personnes résidant habituellement sous leur toit, dans les limites des quantités d'eau nécessaires à l'alimentation humaine,

, aux soins d'hygiène, au lavage et aux productions végétales ou animales réservées à la consommation familiale de ces personnes ;

- En tout état de cause, est assimilé à un usage domestique de l'eau, tout prélèvement inférieur ou égal à 1000m3 d'eau par an.

Pour les forages existants

Les ouvrages existants au 31 décembre 2008, doivent être déclarés avant le 31 décembre 2009.

Pour les nouveaux forages

Tout nouvel ouvrage réalisé depuis le 1er janvier 2009, doit faire l'objet de cette déclaration au plus tard 1 mois avant le début des travaux.

Comment faire pour déclarer ?

La déclaration doit être faite sur le formulaire CERFA n° 13837*01.

Ce formulaire devra être déposé à la mairie de la commune concernée.

Le Maire

Pays Bourian et Habitat

Le Pays Bourian a lancé en novembre 2009, un Programme d'Intérêt Général pur la rénovation de l'habitat. Ce programme va permettre, durant un an, d'aider les propriétaires bailleurs et les propriétaires occupants, à rénover leur logement, par de de l'aide à étude de projet et de financement au travers de subventions spécifiques.

Syndicat Mixte du Pays Bourian :

8 bis, rue d'Anglars

BP 50055

46300 Gourdon

Tél. : 05.65.4170.30

Fax : 05.65.41.70.31

Site Internet : www.paysbourian.fr

Des permanences auront lieu 2 fois par mois à Gourdon

Propriétaires occupants :

Mr Garrigue Romain :

Tel. : 05.65.35.81.38

Propriétaires bailleurs :

Mr Dejean Thierry :

Tel. : 05.65.35.81.21